

## Compte rendu de la séance du 11 février 2016

Secrétaire(s) de la séance:

Cécile FERRIER - BOURDET

Ordre du jour:

Délibérations concernant le marché des travaux du château

Demande de dérogation pour le début des travaux

Questions diverses

Délibérations du conseil :

Choix définitif des entreprises pour les travaux de réfection du château  
(DE\_2016\_03)

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet de Réfection du château et cœur de village de Floressas et la délibération n° 00040/2015 précédemment prise suite à l'ouverture des plis du marché de travaux du château de Floressas. Suite à l'intervention d'une part des services du Département et de la nécessité de modifier certaines données des devis de travaux pour les lots 1 "Gros œuvre" et 2 "Menuiserie extérieure bois", et d'y ajouter un lot zinguerie

Suite au choix fait ultérieurement du bénéficiaire du Lot 3 "peinture"

Vu le nouveau code des marchés publics,

Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 1er Octobre 2015

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser

Monsieur le Maire à signer le marché public suivant :

Marché de travaux du château et espaces publics de Floressas.

**RESTAURATION DES EXTERIEURS DU CHÂTEAU DE FLORESSAS**

Lot 1 : Gros œuvre

Entreprise : VICENTINI Restauration

"Castellan" - 47 310 LAPLUME

Montant du marché : 110 326.15 €/ HT soit 132 391.38 €/ TTC

Lot 2 : Menuiserie extérieure bois

Entreprise : ROUQUET Sébastien

Montant du marché : 7 428.00 €/ HT soit 8 913.60 €/ TTC

Lot 3 : Peinture

Entreprise: Peintres Décorateurs

DUMAS Emmanuel - CAUNEZIL Vincent

35 Avenue du Maréchal Bessières - 46220 PRAYSSAC

Montant du marché : (non assujettis à la TVA) soit 6 331.18 €/TTC

Lot supplémentaire : Zinguerie

Entreprise : ROUX Kévin

Pis bas - 46700 VIRE SUR LOT

Montant du marché : 2 093.30 €/ HT soit 2 511.96 €/ TTC

Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

Le Conseil Municipal donne son accord et charge Monsieur le Maire de faire toutes les démarches nécessaires à la réalisation de ce marché.

Travaux de réfection du château - demande de subvention DETR (DE\_2016\_04)

Monsieur le Maire informe l'assemblée sur l'avancement du projet de Réfection du château et cœur de village de Floressas et sur la nécessité d'obtenir des subventions, le coût des travaux nécessaires représentant une charge lourde pour le budget de la commune

Le coût global de la proposition est de 132 003.37 €/HT. Soit 164 735.22 €/TTC

Monsieur le Maire propose donc de solliciter auprès de Monsieur le Représentant de l'Etat, la subvention au titre de la DETR précédemment accordée pour laquelle un acompte de 15 697.00 € a été perçu, mais en tenant compte du fait que le coût des travaux a été réévaluée à la baisse.

Le nouveau plan de financement établi est donc le suivant :

DETR 20 % 26 400.67 €

(Acompte perçu 15 697 €)

Aide Sectorielle de la Région Midi Pyrénées 15 % : 19 800.51 €

Aide du Conseil Départemental du Lot 15% : 19 800.51 €

Fonds propres 50 % : 66 001.68€

Coût du projet : 132 003.37 €

TVA : 32 731.85 €

Coût total : 164 735.22 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de confirmer le plan de financement tel que ci dessus détaillé, et charge Monsieur le Maire de faire toutes les démarches nécessaires à l'obtention de subventions sans lesquelles la réalisation de ce projet serait fortement compromise.

Travaux de réfection du château - demande de subvention du Département (DE\_2016\_05)

Travaux de réfection du château - demande de subvention de la Région  
(DE\_2016\_06)

Monsieur le Maire informe l'assemblée sur l'avancement du projet de Réfection du château et cœur de village de Floressas et sur la nécessité d'obtenir des subventions, le coût des travaux nécessaires représentant une charge lourde pour le budget de la commune

Le coût global de la proposition est de 132 003.37 €/HT. Soit 164 735.22 €/TTC

Monsieur le Maire propose donc de solliciter une subvention auprès de Monsieur le Président du Conseil Régional Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon,

Le plan de financement établi est le suivant :

DETR 20 % 26 400.67 €

Aide Sectorielle de la Région Midi Pyrénées 15 % 19 800.51 €

Aide du Conseil Départemental du Lot 15% 19 800.51 €

Fond propres 50 % : 66 001.68€

Coût du projet : 132 003.37 €

TVA : 32 731.85 €

Coût total : 164 735.22 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de confirmer le plan de financement tel que ci dessus détaillé, et charge Monsieur le Maire de faire toutes les démarches nécessaires à l'obtention de subventions sans lesquelles la réalisation de ce projet serait fortement compromise.

Demande de dérogation pour débiter les travaux de réfection du château avant connaissance des décisions de subventions (DE\_2016\_07)

Monsieur le maire informe l'assemblée que lors de l'établissement des dossiers de demandes de subventions pour des travaux, la règle est d'attendre que ces demandes soient traitées avant que les artisans puissent débiter leur travail et il est d'usage de produire dans ces dossiers une attestation de non commencement de travaux.

Cependant, du fait de la complexité du dossier de travaux du château de Floressas au vu des diverses modifications qui ont dû être faites au cours des mois et des années précédentes, et sachant qu'en conséquence les délais ont été considérablement allongés alors que l'état de délabrement de l'édifice n'a fait qu'empirer et que le risque d'effondrement des murs extérieurs est imminent, il devient urgent et nécessaire pour des raisons de salubrité publique et pour la sécurité des riverains d'effectuer ces travaux dans les plus brefs délais.

En conséquence Monsieur le maire propose de demander une dérogation afin de pouvoir débiter les travaux de réfections du château de Floressas dès que possible.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Floressas décide à l'unanimité de demander cette dérogation et charge Monsieur le maire d'en informer toutes les parties concernées.

Questions diverses

Le Maire,  
Alain DUTRANOIS